Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnatio

Demandeur (société hélicoptère) SAF Huez, M. Gilles SARRET 04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90

Aéronef (type couleur immatriculatio FHPVG BLANC BLEU ROUGE

Bénéficiaire (nom + téléphone) FFCAM SPANC refuge

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
11/03/21 22/03	Lautaret	Aigle			1	état des lieu toilettes séché spanc
~~18/03/21~~	~~Arsine~~	~~Aigle~~	1		1	~~ouverture refuge~~ ANNULE
18/03/21	Arsine	Adèle Planchard	4		1	ouverture refuge
18/03/21	St Christophe	La Selle			2	ouverture ski de primtemps montee +descente
18/03/21	La Grave	Chalet CHAL VACHERE				5 rotations demandées par le nouveau propriétaire Ravitaillement et travaux

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Pour les rotations au chalet CHAL VACHERE : passer au maximum en dehors du coeur pour l'approche

COPIE AUX CHEFS DE SECTEURS BRIANCONNAIS/VALLOUISE et OISANS/VALBONNAIS

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° MODIFIEE 080 / 2021

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 17/03/2021

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE